



HAL
open science

Médias et sociétés face au terrorisme. Premiers résultats du projet MEDIATERR (panel ELIPSS)

Claire Sécaïl, Gérôme Truc, Anne Jadot, Pierre Lefébure, Emilie Roche

► To cite this version:

Claire Sécaïl, Gérôme Truc, Anne Jadot, Pierre Lefébure, Emilie Roche. Médias et sociétés face au terrorisme. Premiers résultats du projet MEDIATERR (panel ELIPSS). 2020. hal-03024117

HAL Id: hal-03024117

<https://hal.science/hal-03024117>

Preprint submitted on 25 Nov 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

MEDIATERR working paper

Médias et sociétés face au terrorisme

Dans un contexte d'accroissement de la menace terroriste qui pèse sur la société française, le projet MEDIATERR étudie la façon dont les publics sont informés des risques et des événements à travers les médias d'information. Le projet cherche à établir dans quelle mesure se déploient les émotions citoyennes (peur, solidarité, peine, colère) face aux événements et comment leur expression et leur circulation dans les médias participent à la mise en débat des questions politiques, sécuritaires et sociales liées au terrorisme et qui viennent fragiliser la société et son fonctionnement démocratique.

Ce projet, porté par des chercheurs de l'IRISSO-LCP (CNRS / Université Dauphine PSL) et de l'ISP (CNRS / Université Paris Lumières) a pu bénéficier du panel ELIPSS (Étude Longitudinale par Internet Pour les Sciences Sociales), dispositif d'enquêtes par internet proposé à la communauté scientifique par le [Centre de données socio-politiques](#) (CDSP) de Sciences Po en partenariat avec le Service des enquêtes de l'INED dans le cadre du consortium DIME-SHS. Nous remercions également l'Institut national de l'audiovisuel (INA) pour l'utilisation des archives audiovisuelles.

Grâce à l'administration d'un questionnaire expérimental et original au panel ELIPSS, échantillon représentatif en population générale, l'enquête quantitative, qui poursuit les hypothèses testées dans le cadre de précédentes enquêtes qualitatives (SENSITVT...) vise à établir quels types de lecture du terrorisme et de ses suites se manifestent dans différentes catégories de population, s'agissant aussi bien du phénomène lui-même que de ses conséquences en termes de représentation que les individus se font de la société française.

Méthode : Questionnaire administré par tablette à un panel de 2127 personnes (échantillon représentatif de la population nationale métropolitaine) du 10 janvier au 21 février 2019.

Table des matières

1. Préoccupations sur le terrorisme.....	3
2. Suivre l'attentat dans les médias.....	6
3. Jugements sur la médiatisation des attentats.....	9
4. Réactions sociales aux attentats.....	13
5. Les émotions face aux attentats.....	18
6. Remémoration et figures iconiques.....	23
Bibliographie.....	29

Équipe MEDIATERR



Anne JADOT, politiste, maître de conférences (Université de Lorraine, IRENEE)



Claire SÉCAIL, historienne, chargée de recherche CNRS (Université Paris Dauphine PSL, LCP-IRISSO)



Pierre LEFÉBURE, politiste, maître de conférences (Université Sorbonne Paris Nord, LCP-IRISSO)



Gêrôme TRUC, sociologue, chargé de recherche CNRS (Université Paris Lumières, ISP)



Émilie ROCHE, sciences de l'information et de la communication, maîtresse de conférences (Université Sorbonne Nouvelle Paris 3, CIM)

1. Préoccupations sur le terrorisme

Nous avons fait le choix de ne pas entamer directement l'enquête par des questions portant spécifiquement sur le terrorisme et sa couverture par les médias, mais par une entrée en matière moins « frontale », avant d'aborder des sujets pouvant réveiller des souvenirs douloureux. Notre questionnaire a donc été annoncé aux panélistes comme portant sur le traitement en général de l'actualité par les médias et la perception qu'ils pouvaient en avoir. Cela permet de récupérer des mesures générales sur leur niveau d'intérêt déclaré pour l'actualité et leurs pratiques de consommations médiatiques (par quels modes, à quelle fréquence et avec quelle confiance ou méfiance, dans les différentes sources). Ils ont aussi été interrogés sur leur communication interpersonnelle, à savoir la fréquence avec laquelle ils ont l'habitude (ou pas) de parler d'actualité avec des proches : famille, amis, voisins et collègues, sur les réseaux sociaux. Cette toile de fond générale permettra, pour les analyses ultérieures, d'explorer les effets de ces pratiques médiatiques sur leurs jugements quant au traitement des attentats, leurs manières spécifiques de s'informer à leur sujet, les émotions ressenties.

Pour cerner l'importance de la thématique du terrorisme avant même qu'ils sachent que ce serait la focale du reste de l'enquête, nous leur avons aussi demandé à la fin de cette première section quelle était l'importance, *pour eux personnellement*, d'un certain nombre d'enjeux. Cela s'inspire d'une question fréquemment posée dans les enquêtes électorales sur le « Most Important Problem », où des listes plus ou moins longues de grands enjeux de politiques publiques, typiquement entre 10 et 15, sont soumises aux répondants, qui peuvent en choisir quelques-uns, pour mesurer la sensibilité aux sujets. Pour le projet MEDIATERR, dix enjeux ont ainsi été soumis, avec une rotation des items au sein de la liste, pour ne pas mettre en avant un domaine plutôt qu'un autre. Les panélistes pouvaient en sélectionner jusqu'à trois, en les classant par ordre d'importance. Les résultats, disponibles ci-dessous, permettent de cerner la sensibilité des citoyens au terrorisme, indépendamment d'un attentat spécifique ou de la question du traitement par les médias.

<i>Quelle est l'importance, pour vous personnellement, des questions suivantes (3 réponses possibles, par ordre d'importance)</i>	En 1er	En 2ème	En 3ème	TOTAL
Les inégalités sociales	20,5 %	17 %	13 %	50,5 %
L'environnement	18 %	14 %	15 %	47 %
Le terrorisme	15,5 %	10,5 %	9 %	35 %
Le système de santé	8,5 %	12 %	13 %	33,5 %
La lutte contre le chômage	10,5 %	12 %	10 %	32,5 %
Le système d'éducation	9,5 %	11 %	11,5 %	32 %
Les impôts	6,5 %	8 %	9 %	23,5 %
L'immigration	4,5 %	6,5 %	8,5 %	19,5 %
L'Union européenne	4 %	4,5 %	6 %	14,5 %
La criminalité	2,5 %	4,5 %	5 %	12 %

Le contexte immédiat de l'enquête, début 2019, est fortement teinté par le mouvement des Gilets Jaunes : déclenché en novembre 2018, autour des revendications d'une partie de la population contre ses difficultés économiques et les inégalités territoriales, les occupations de ronds-points ainsi que les manifestations du samedi, avec des violences, étaient très largement couvertes par les médias pendant toute la durée du terrain. Par ailleurs, depuis plusieurs années, les mobilisations citoyennes en faveur du climat se multiplient avec diverses marches, dont celles de la jeunesse autour de la figure de Greta Thunberg, ou avec un volet institutionnel et de coopération internationale avec les accords de la conférence de Paris sur le climat, en décembre 2015.

Cela explique sans doute que les inégalités sociales et l'environnement (terme générique choisi ici) se détachent nettement comme les deux questions les plus importantes, citées (quel que soit l'ordre, 1^{er}, 2^{ème} ou 3^{ème}) par la moitié - ou à peine moins - des répondants. Derrière ces deux thématiques les plus saillantes, il y a un bloc de plusieurs enjeux cités par environ un tiers des panélistes. Parmi ceux-là, c'est le terrorisme qui arrive comme 3^{ème} enjeu, qui est choisi en 1^{er}, 2^{ème} ou 3^{ème} par 35 % des répondants, un peu devant la santé, le chômage ou l'éducation. Il y a donc bien une sensibilité forte des Français aux événements tragiques qui ont marqué le pays depuis quelques années. Le terrain de notre enquête commence d'ailleurs au lendemain de commémorations des attentats de janvier 2015, qui ont eu lieu quatre ans auparavant, et quelques semaines après l'attentat sur le marché de Noël de Strasbourg. Ce dernier a, certes, pu raviver la saillance de l'enjeu, sans toutefois risquer de biaiser les réponses puisque son ampleur et sa couverture médiatique ont été moindres que, par exemple, les attentats du 13 novembre 2015 ou de Nice le 14 juillet 2016. Le terrorisme arrive en tout cas nettement devant des enjeux installés depuis longtemps dans le débat politique que sont les impôts, l'immigration, l'Union européenne ou la criminalité. Cela montre qu'il suscite bien un socle de préoccupations dans la population, avant même que nous attirions spécifiquement leur attention sur ce sujet dans les blocs suivants de questions et expérimentations.

C'est un résultat bien connu en sociologie politique que certains enjeux sont privilégiés par des électorsats spécifiques. Au-delà de ces résultats globaux, on peut donc chercher si des catégories sont particulièrement sensibles à certaines thématiques, parmi la liste des dix, et si le terrorisme est une préoccupation « marquée » ou qui dépasse de tels clivages politiques. Sans surprise, quand on analyse en fonction de l'auto-positionnement politique des répondants, mesuré sur une échelle qui va de 0 à 10, on relève que ceux qui se classent plus à gauche mettent encore plus en avant que la moyenne les inégalités sociales et l'environnement et, dans une moindre mesure, l'éducation, la santé et le chômage. Ceux qui se classent à droite sont plus nombreux à citer les impôts ou la criminalité. Et ceux qui se classent à l'extrême droite trouvent nettement plus importantes que la moyenne l'immigration et la criminalité. Le terrorisme, quant à lui, récolte en moyenne 25 % de citations chez ceux qui se classent de l'extrême gauche au centre gauche, 35 % au centre, puis le niveau grimpe régulièrement plus on se considère de droite, allant jusqu'à 45 % à droite et même 60 % à l'extrême droite. Pour résumer, c'est une thématique qui ne laisse aucune catégorie indifférente (alors que certains enjeux sont cités par moins de 10 % des répondants qui se classent nettement d'un côté de l'échelle politique), mais qui suscite une sensibilité préalable encore plus forte à droite et à l'extrême droite.

Parmi les autres raisons possibles de cette sensibilité à l'enjeu du terrorisme, le niveau de la menace terroriste, du moins telle qu'elle est évaluée par les répondants, est particulièrement associé au choix du terrorisme comme l'un des trois sujets les plus importants. Cette relation est encore plus prononcée quand le niveau de menace est estimé « très » élevé, et davantage encore lorsque la question porte sur la France en général plutôt que spécifiquement sur là où on habite.

Ce prisme national est probablement entretenu par les médias, car il y a un lien fort, et statistiquement significatif, avec le premier moyen pour s'informer sur l'actualité. Ainsi, ceux qui citent la télévision comme leur première source d'information sont 40 % à sélectionner le terrorisme parmi les trois questions les plus importantes, suivis par ceux qui s'informent en premier via les réseaux sociaux (36,5 % de citation du terrorisme). Cet enjeu est moins cité par les personnes qui privilégient la presse écrite imprimée (29 %), la radio (24 %) ou des sites internet ou comptes twitter de médias (21 %). Il y a donc aussi un socle de préoccupations pour le thème qui n'est pas uniquement le produit mécanique d'un agenda médiatique mais qui semble particulièrement nourri par la couverture télévisée de l'actualité. Cela porte à s'intéresser aux manières de suivre de tels évènements dans les médias quand des attentats surviennent.



2. Suivre l'attentat dans les médias

• Intérêt pour les différents aspects dont parlent les médias concernant un attentat terroriste survenu en France

Lorsque survient un attentat terroriste, les répondants du panel privilégient très largement un traitement factuel de l'événement, attendant d'abord que les médias expliquent ce qu'il s'est passé (86,5 %) et identifient le profil des terroristes (73 %). Les répondants sont cependant majoritairement « assez intéressés » (51,5 %) plutôt que « beaucoup intéressés » (35 %) par le récit des événements. Hypothèse (à creuser) : ce différentiel peut s'expliquer par la nature violente de l'événement terroriste. L'effet de sidération ressenti et le caractère « subi » de l'attentat auront tendance à pousser les répondants à ne pas survaloriser leur intérêt et au contraire à choisir une échelle moins marquée.

<i>Diriez-vous que chacun de ces aspects dont parlent les médias vous intéresse...</i>	Beaucoup	Assez	Peu	Pas du tout
Le récit des événements	35 %	51,5 %	12 %	1,5 %
Le profil des terroristes	29 %	44 %	20 %	7 %
Le portrait des victimes	20,5 %	44 %	29 %	6,5 %
La place de l'Islam et des musulmans en France	19,5 %	40,5 %	28,5 %	11,5 %
Les réactions des gens ordinaires	18 %	40,5 %	33,5 %	8 %
Les commentaires des politiques	8,5 %	28,5 %	46,5 %	16,5 %

L'intérêt pour les victimes est élevé (64,5 %) mais ne constitue pas une information prioritaire au moment même où l'attentat se produit. Le débat sur la place de l'Islam et des musulmans en France est jugé intéressant pour 60 % des répondants, prouvant la capacité de l'attentat terroriste à réactiver immédiatement un enjeu de société et actionner une grille de lecture socio-religieuse (11,5 % considèrent que la question n'est pas du pertinente).

Les réactions des gens ordinaires, qui prennent souvent une place importante en volume dans le traitement journalistique des attentats, intéressent également une majorité de répondant (58,5 %, la 5^e place).

En revanche, on observe un fort rejet de la parole des responsables politiques lorsque survient un attentat : 63 % estiment que leurs commentaires de l'événement ne sont pas intéressants (46,5 % estiment qu'il l'est « peu » ; 16,5 % « pas du tout»). La réaction des gens ordinaires est donc jugée quasiment deux fois plus intéressantes que les commentaires des politiques.

• **Source d'information consultée en priorité lorsque survient un attentat**

Pour 68,5 % des répondants, la télévision reste la première source d'information lorsque survient un attentat. Les chaînes d'informations continue sont cependant presque deux fois plus consultée en priorité (42,5 %) que les chaînes généralistes, même lorsqu'elles font des éditions spéciales (26 %). La primauté accordée aux médias audiovisuels se confirme avec la 3^{ème} place occupée par la radio, citée comme source d'information prioritaire par 17,5 % des répondants. L'attentat terroriste, c'est donc d'abord de l'image mais aussi du son (Aubert et al., 2018 ; Lefébure, Roche, Sécaïl, 2018)

Les sources d'information numériques restent marginalement prioritairement consultées : dans ce cas de figure, les réseaux sociaux (Facebook, Twitter), souvent jugés avec défiance par les Français, sont moitié moins consultés (3,5 %) que les sites internet des grands médias (7,5 %), où l'information est éditorialisée et labellisée (« média-marque »).

La part infime de la presse écrite (2,5 %) est sans doute dûe à son décalage temporel vis-à-vis de l'événement. C'est une source d'information qui pourra être davantage consultée dans les jours qui suivent l'événement (et non recherchée pour le suivi factuel).

• **Comportement adopté à l'égard des médias lorsque survient un attentat**

Lorsque vous apprenez qu'il y a eu un attentat, vous auriez plutôt tendance à...

Prendre bien connaissance des principaux éléments	58,5 %
Suivre les informations pendant des heures	19,5 %
Suivre les informations en pointillés	18,5 %
Arrêter très vite et ne pas y revenir	3,5 %

L'effet de sidération que produit un attentat entraîne des comportements médiatiques de type addictifs : si 58,5 % des répondants se contentent de prendre connaissance des principaux éléments, ils sont en revanche quasiment 20 % à ne pas pouvoir s'empêcher de suivre l'événement en continu pendant des heures (principalement, on l'a vu, à la télévision). Ces « addictifs » sont presque aussi nombreux que la catégorie de ceux qui adoptent des comportements de mise à distance, soit par un travail de dosage rationnel (18,5 % suivent l'information en pointillés) soit par une forme de rejet global (3,5 % arrêtent très vite de suivre l'actualité pour ne pas y revenir). Reste à déterminer si la raison qui pousse à adopter cette mise à distance de l'événement s'explique par un désintérêt ou par l'adoption de stratégies de protection de la personne.

• **Suivi des attentats du 13 novembre 2015 et du 14 juillet 2016 à Nice**

Une nette majorité de répondants a suivi « assez fortement, par moments » les attentats du 13 Novembre (56,5 %) et celui du 14 juillet 2016 à Nice (59 %). En revanche, une nette différence du suivi de ces deux attentats s’observe dès lors que l’on s’intéresse aux répondants qui ont « un peu » suivi l’événement ou « intensément, en continu » : ils sont deux fois plus nombreux à avoir suivi le 13 Novembre « intensément, en continu » (32,5 %) que le 14 juillet niçois (16,5 %). Inversement, seulement 8,9 % de ceux qui ont suivi les attentats du 13 Novembre disent l’avoir suivi « un peu » (contre 22,5 % pour ceux qui ont suivi l’attentat du 14 juillet à Nice). La période estivale et les festivités de la fête nationale expliquent en partie ce différentiel. La prise d’otage du Bataclan et la traque des terroristes ont également allongé et densifié la morphologie de l’événement.

<i>Diriez-vous qu’à l’époque vous avez suivi...</i>	Attentats du 13 Novembre	Attentat de Nice (14 juillet 2016)
A peine ou pas du tout	2 %	2 %
Un peu	9 %	22,5 %
Assez fortement, par moments	56,5 %	59 %
Intensément, en continu	32,5 %	16,5 %



3. Jugements sur la médiatisation des attentats

- *Ce dont les médias devraient tenir compte pour parler d'un attentat se déroulant ailleurs qu'en France*

Lorsqu'un attentat se déroule en dehors du territoire national, les répondants attendent des médias qu'ils apportent d'abord des éléments factuels de base comme le nombre de victimes (51 %) et le lieu de l'attentat (48 %). Ils sont cependant deux fois moins nombreux (20 %) à réclamer des détails plus précis sur le déroulement de l'attentat et le choix des armes utilisées. Les éléments explicatifs et interprétatifs sur l'identité et les motivations des terroristes (42,5 %) sont en revanche jugés deux fois plus importants que les détails descriptifs et les modalités.

Quels sont les deux critères dont les médias français devraient le plus tenir compte pour parler d'un attentat survenu hors de France ? (deux réponses maximum)

Le nombre de victimes	51 %
Le lieu de l'attentat (pays ou ville)	48 %
L'identité et les motivations des terroristes	42,5 %
La présence de Français parmi les victimes	22 %
Les armes et la façon dont l'attentat s'est déroulé	20 %
Le type de victimes (âge, profession, religion, etc.)	10 %

Si le nombre de victimes est un élément important, le fait de savoir si des Français figurent parmi elles n'est un critère important que pour une part moitié moindre du panel (22 %) : ce qui apparaît ici comme une critique de la tendance, chez les journalistes, à privilégier la loi de proximité, c'est-à-dire le principe selon lequel l'importance d'une information dépend de sa proximité (géographique, affective, temporelle, socio-professionnelle) avec les publics, est conforme aux critiques que les téléspectateurs formulent dans leur courrier aux médiateurs (Lefebure, Sécaïl, 2016). Les précisions sur le type de victimes (âge, profession, religion, etc.) n'apparaissent comme un enjeu d'information que pour 10 % des répondants.

- *Débats et jugements sur la manière dont les médias parlent des terroristes.*

<i>Selon vous, les journalistes...</i>	Tout à fait d'accord	Plutôt d'accord	Plutôt pas d'accord	Pas d'accord du tout	Ne sais pas
Ne devraient jamais citer le nom des terroristes	18 %	19 %	21 %	37 %	5 %
Peuvent montrer des images filmées par des terroristes uniquement si l'origine de ces images est bien indiquée	11 %	31,5 %	18,5 %	28,5 %	10,5 %
Ne devraient jamais montrer le visage des terroristes	15 %	16 %	23,5 %	41 %	4,5 %

La façon dont les médias doivent parler des terroristes a fait l'objet de vifs débats aussi bien dans les rédactions de journalistes que dans l'espace public (Lefébure, Sécaïl, 2020). Nous avons voulu savoir comment cette question était perçue au sein de la population. Chacune des trois mises en situation soumises au panel renvoie donc directement à des éléments discutés au sein / entre les rédactions (Demirdjian, 2017 ; [Lefébure, Sécaïl, 2020](#))

Indice de la difficulté des non professionnels à s'approprier les termes et les enjeux du débat, on observe que ce thème enregistre un pourcentage plus élevé de non-répondants (entre 4 et 10 %). Les répondants sont surtout partagés lorsqu'il s'agit de prendre position dans des débats existants sur les pratiques professionnelles et de définir des normes sur la façon dont les journalistes doivent rendre compte des attentats. Mais une majorité se dégage toujours contre le fait de fixer des règles contraignantes.

Les répondants sont particulièrement divisés sur la question de savoir s'il faut utiliser des images de propagande des terroristes – même sourcées – à des fins d'information : 42,5 % sont d'accord avec un tel usage alors que 47 % se disent opposés. Mais ceux qui approuvent le font de manière modérée (seuls 11 % sont « tout à fait d'accord ») quand ceux qui désapprouvent cet usage le font de manière maximale (28,5 % de « pas d'accord du tout » contre 18,5 % « plutôt d'accord »). C'est aussi la question qui génère le plus de « je ne sais pas » (10,5 %).

Le partage est plus tranché sur les autres items. Ils sont majoritairement « pas d'accord » (58 %) avec l'idée que le nom des terroristes ne devrait jamais être cité par les journalistes (ce qui rejoint les réponses aux précédentes questions : le profil des terroristes cité comme deuxième critère intéressant après le récit des événements d'un attentat survenu en France ; l'identité et les motivations des terroristes comme troisième critère dont les médias devraient tenir compte pour parler d'un attentat se déroulant hors de France). Une majorité du panel (64,5 %) juge également qu'il est important de montrer le visage des terroristes (ils sont même 41 % à ne « pas être d'accord du tout » à l'idée de cacher le visage des auteurs d'attentats). Il n'y a donc pas de volonté, dans l'opinion, d'être aveugle à l'identité des terroristes et ce qu'ils représentent.

A ces situations spécifiques, nous avons ajouté une question de principe générale :

<i>Selon vous, les journalistes...</i>	Tout à fait d'accord	Plutôt d'accord	Plutôt pas d'accord	Pas d'accord du tout	Ne sais pas
Peuvent parler des terroristes comme ils veulent, c'est leur responsabilité	9,5 %	27,5 %	25,5 %	29 %	8,5 %

Cette fois, une légère majorité (54,5 %) juge que les journalistes ne peuvent pas parler « comme ils veulent » des terroristes. Les répondants qui sont d'accord avec l'idée de ne pas interférer dans les choix professionnels des journalistes sont toutefois plus modérés dans leur positionnement (« plutôt d'accord » à 27,5 %) que ceux qui pensent que les journalistes sont libres de faire ce qu'ils veulent (« pas d'accord du tout » à 29 %).

Entre permissivité et encadrement, il est donc difficile de dégager ici une logique de structuration des opinions. Il apparaît néanmoins que la position favorable à la permissivité / responsabilité des journalistes est plus marquée lorsque la question est posée à propos d'une modalité concrète de régulation (ex. citer le nom ou montrer le visage des terroristes, diffuser leurs vidéos) que lorsque la question porte sur ce principe en général (« parler comme ils veulent »). Cela nous appelle à affiner l'analyse de la structuration des opinions.

• **À propos de la façon dont les chaînes de télévision parlent de l'Islam et des musulmans aujourd'hui en France**

<i>Diriez-vous que, en général...</i>	Tout à fait d'accord	Plutôt d'accord	Plutôt pas d'accord	Pas d'accord du tout
Les amalgames entre musulmans et terroristes sont plutôt évités	9,5 %	48,5 %	34 %	8 %
Les journalistes ne donnent pas assez la parole à des personnes de confession musulmane	8,5 %	39,5 %	37 %	15 %
Les phénomènes de radicalisation islamiste sont expliqués de manière éclairante	3,5 %	39 %	47 %	10,5 %
Les journalistes parlent trop de la dimension intégriste de l'Islam	14 %	39,5 %	38 %	8,5 %

Lorsque le panel est invité à évaluer la façon dont, dans un contexte post-attentat, les chaînes de télévision parlent de l'Islam et des musulmans, on observe que les réponses se distribuent dans des positions modérées plus que polarisées, ce qui pourrait attester une forme de désidérabilité sociale de la part des répondants (même si le fait d'être placé en situation d'évaluation des médias peut aussi gêner une partie du panel et entraîner des réponses « de prudence »).

Les réponses – qui peuvent apparaître contradictoires entre certains items – dénotent cependant une légère insatisfaction globale à l'égard du traitement médiatique. Par exemple, une majorité des répondants jugent que les journalistes n'expliquent pas assez les phénomènes de radicalisation (57,5 %) et qu'ils parlent trop de la dimension intégriste de l'Islam (53,5 %), sans pour autant attendre clairement des médias qu'ils donnent davantage la parole à des personnes de confession musulmane (48 % du panel le souhaite contre 52 % qui s'y oppose).

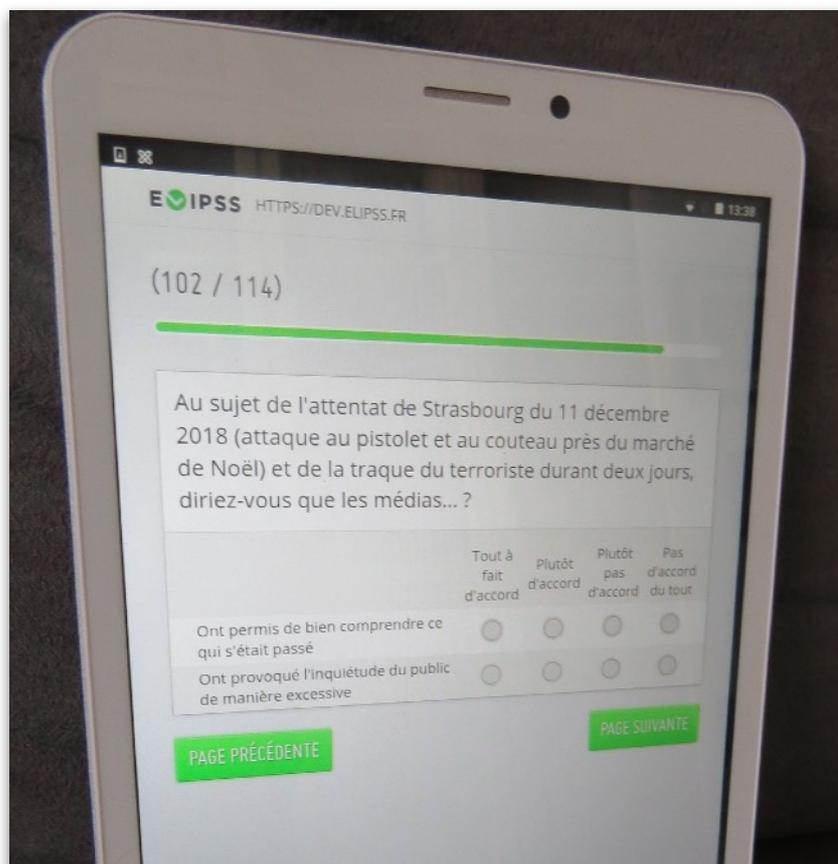
En revanche, les répondants sont nettement majoritaires (58 %) à considérer que les journalistes parviennent à éviter les amalgames entre musulmans et terroristes. Ce résultat s'explique sans doute en partie par le fait que nous n'avons pas interrogé spécifiquement nos répondants à propos de programmes ou d'émissions ayant pu faire polémique. Par ailleurs, les 42 % ayant répondu que les journalistes ne parvenaient pas à éviter les amalgames imputent une lourde responsabilité aux médias et attestent une mise en tension de la société.

L'analyse croisée avec les variables socio-démographiques permettra d'éclairer davantage ces premiers résultats et les mécanismes de l'opinion pour expliquer comment ce jugement sur la médiatisation de l'Islam et des musulmans articule des effets d'opinion sur les médias eux-mêmes et des effets d'opinions socio-politiques sur une catégorie de la population.

• **La façon dont les médias ont couvert l'attentat du 11 décembre 2018 à Strasbourg**

À propos de la façon dont l'attentat du 11 décembre 2018 à Strasbourg - survenu un mois avant l'administration du questionnaire au panel - avait été traité par les médias, les enquêtés se sont montrés plutôt satisfaits du travail des journalistes. Ils sont largement majoritaires à reconnaître qu'ils ont bien rempli leur mission d'information en permettant de bien faire comprendre au public ce qui s'était passé (72 %). Toutefois, près de la moitié du panel (47,5 %) juge que les médias ont provoqué l'inquiétude du public de manière excessive.

Diriez-vous que les médias...	Tout à fait d'accord	Plutôt d'accord	Plutôt pas d'accord	Pas d'accord du tout
Ont permis de bien comprendre ce qui s'était passé	11 %	61 %	23,5 %	4,5 %
Ont provoqué l'inquiétude du public de manière excessive	11 %	36,5 %	46 %	6,5 %



4. Les réactions sociales aux attentats

Les questions posées aux panélistes nous renseignent aussi sur la façon dont ils ont réagi aux attentats. En même temps qu'elle explore la réception du traitement médiatique des attaques terroristes, l'enquête prolonge en cela les études sur les rituels de solidarité (Collins, 2004, Truc, 2016) et les pratiques mémorielles post-attentats (Antichan, 2017 ; Gensburger, 2017). Elle permet, en particulier de situer dans un panorama d'ensemble les mémoriaux éphémères apparus en hommage aux victimes sur les sites des attaques et en places publiques (Gensburger et Truc, 2020), qui occupent désormais une place centrale dans le traitement médiatique des attentats, dès lors qu'il s'agit de rendre compte de leur impact social et de l'émotion qu'il suscite (Bazin, 2018, 2020).

S'il conviendra, dans un second temps, de voir dans quelle mesure les types de réaction recensés peuvent s'articuler à différents rapports au traitement médiatique des attentats, on se bornera pour l'heure à dresser quelques constats qui constituent déjà en eux-mêmes des résultats intéressants.

• *Différentes manières de « faire quelque chose » en réaction aux attentats*

Le premier de ces résultats est que faire quelque chose, plutôt que rien, en réaction aux attentats, constitue une pratique majoritaire : 57 % des répondants déclarent avoir fait quelque chose de particulier en réaction aux attentats de janvier et novembre 2015 en région parisienne, ou du 14 juillet 2016 à Nice. Près de la moitié d'entre eux a participé à une minute de silence dans un lieu public (48 %), et près d'un tiers a eu un geste d'hommage aux victimes chez eux (allumer une bougie, accrocher un drapeau à leur fenêtre, faire une prière...).

En ce qui concerne les rassemblements et manifestations qui se sont tenus en réaction aux attentats, on constate sans surprise que moins de répondants disent y avoir pris part en novembre (8,5 %) qu'en janvier 2015 (15,5 %). On se souvient en effet que la marche républicaine du 11 janvier fut d'une ampleur historique (Sécail, 2016 ; Boussaguet et Faucher, 2017), tandis que le fait que l'état d'urgence ait été immédiatement décrété dans la nuit après les attentats du 13 novembre a interdit de facto l'organisation d'une nouvelle manifestation en réaction à cette nouvelle attaque – ce qui n'empêcha toutefois pas que des rassemblements spontanés puissent s'observer, notamment autour de la place de la République à Paris dans le week-end suivant.



Si seul un petit nombre de répondants (2,5 %) disent s'être rendus sur l'un des lieux des attentats, cela ne signifie donc pas pour autant qu'il faille considérer ce geste comme un cas à part. Les mémoriaux éphémères apparus sur ces sites semblent au contraire devoir être conçus comme la face émergée de l'iceberg qui agrège une

pluralité d'actions, réalisées en public ou chez soi, et qui concerne, répétons-le, la majorité des répondants.

Vous-même, après les attentats de 2015-2016 en France, vous... ? (plusieurs réponses possibles)

Avez participé à une minute de silence dans un lieu public	48 %
N'avez rien fait de particulier	43 %
Avez eu un geste d'hommage chez vous (bougie, drapeau, prière, etc.)	29,5 %
Avez participé à une marche ou un rassemblement en janvier 2015	15,5 %
Avez participé à un rassemblement après le 13 novembre 2015	8,5 %
Avez donné ou pensé donner votre sang pour les blessés	5,5 %
Avez tenu à vous rendre sur un lieu d'attentat	2,5 %
Vous êtes engagé(e) ou avez pensé vous engager (association, organisme de secours, force de sécurité...)	2,5 %
Avez-consulté ou pensé consulter un service d'écoute psychologique ou un médecin	1 %

• *La prégnance du ressort religieux, chez soi comme dans les mémoriaux de rue*

Parmi les personnes déclarant avoir eu un geste d'hommage chez elles, il apparaît que les gestes les plus fréquents sont, et de loin, le fait d'avoir allumé une bougie (64,5 %) et observé un temps de prière (47 %). Bien que le président de la République ait lui-même appelé les Français à pavoiser après les attentats du 13 novembre, avoir mis un drapeau à sa porte ou sa fenêtre n'arrive que bien loin derrière (22 %).

Quel(s) geste(s) d'hommage avez-vous eu après les attentats de 2015 et 2016 en France ? (plusieurs réponses possibles)

Une bougie	64,5 %
Une prière	47 %
Un drapeau	22 %
Un message ou un dessin	14,5 %
Autre chose	12 %

On retrouve un constat similaire pour les quelques personnes qui se sont rendues sur un des lieux des attentats (n = 55). Si elles déclarent d'abord, dans leur grande majorité, y avoir observé une minute de silence (62 %) et lu/regardé ce que d'autres qu'eux y avaient déjà déposé (58 %), les gestes les plus fréquents ensuite sont le fait d'avoir allumé une bougie (27,5 %) et réalisé une prière (25,5 %), bien plus souvent cités que le dépôt de fleurs, d'un message ou dessin, ou d'un objet.

Ces résultats confirment que le contenu concret de ces mémoriaux – les traces matérielles qui peuvent en être collectées comme cela a été fait par les Archives de Paris pour ceux du 13 novembre – ne donne accès qu'à un pan seulement des rapports sociaux aux attentats qui se jouent autour d'eux (Antichan, 2020).

Qu'avez-vous fait lorsque vous vous êtes rendu sur un lieu d'attentat ? Vous avez... (plusieurs réponses possibles)

Participé à une minute de silence	62 %
Lu / regardé ce que d'autres avaient déposé	58 %
Allumé une bougie	27,5 %
Fait une prière	25,5 %
Déposé des fleurs	16,5 %
Laissé un message ou un dessin	3,5 %
Déposé un objet	2 %

L'importance des bougies et des prières comme gestes d'hommage aux victimes, que mettent en lumière nos résultats, doit conduire à interroger le rôle de la religion dans les réactions sociales aux attentats. Si la prière relève directement d'une pratique religieuse, le dépôt d'une bougie renvoie à un registre plus composite : lié directement au rituel religieux pour un croyant, le geste reste empreint d'une forme de spiritualité même lorsqu'il est effectué dans une perspective laïque ou politique pour marquer un attachement philosophique (référence aux « Lumières »). Sans mettre sur le même niveau ces deux actes d'hommage, la prière et la bougie symbolisent bel et bien le ressort d'un religieux plus ou moins sécularisé.

Le fonds constitué par les Archives de Paris à partir des mémoriaux du 13 novembre en livre lui aussi quelques indices, que ce soit les nombreux messages signés en tant que musulman ou les icônes de saints catholiques et autres objets religieux (chapelets, missels) ayant pu être collectés dans ces mémoriaux (Truc, 2020). C'est pourtant là une dimension du phénomène pour le moins occultée en France, le débat sur la laïcité en lien avec les attentats islamistes tendant de toute évidence à lui faire écran. Dans le cadre de notre enquête, l'exploration de cette dimension appelle des croisements avec des variables socio-démographiques et d'autres résultats, notamment au sujet des émotions ressenties face aux attentats. On peut en effet se demander dans quelle mesure le fait de réagir sur un mode religieux en observant une prière va de pair avec une forte compassion pour les victimes et, à l'inverse, une moindre propension à la colère ou à la haine.

• Des rassemblements et marches post-attentats auxquelles on se rend entre amis ou en famille, plutôt que seuls

En ce qui concerne les rassemblements et marches en réaction aux attentats, notre enquête confirme un résultat déjà bien établi (Truc, 2016), qui vaut du reste pour toute mobilisation de rue en général (Fillieule et Tartakowsky, 2013), à savoir qu'on n'y prend pas part individuellement, mais plutôt entre amis ou en famille. Si, comme on l'a déjà dit, moins de répondants disent être descendus dans la rue après les attentats du 13 novembre qu'après ceux de janvier 2015, dans les deux cas, la part de ceux déclarant y être allés seuls est remarquablement stable, autour de 17 %.

On constate en revanche une différence intéressante entre janvier et novembre 2015 : en janvier, les répondants semblent s'être rendus aux manifestations plutôt en famille (53,5 % disent l'avoir fait avec leur conjoint, 22 % avec leurs enfants, 11 % avec un autre membre de leur famille), tandis qu'en novembre, il semblerait que ce soit un cercle de sociabilité extra-familial qui prime. La réponse la plus fréquente est en effet « avec des amis », donnée par 48 % des répondants, soit 10 points de plus qu'en janvier 2015, et 17 % disent aussi l'avoir fait avec des collègues de travail, contre seulement 9 % en janvier. Même le fait d'y être allé avec des voisins, mentionné par 5 % des répondants en janvier, augmente en novembre, à 6,5 %, tandis que le fait d'y être allé avec son conjoint perd 13 points, et avec ses enfants, 3 points.

Avec qui vous êtes-vous rendu(e) à cet événement (marche ou rassemblement) <i>(plusieurs réponses possibles)</i>	Janvier 2015	Novembre 2015
Avec votre conjoint(e)	53,5 %	40,5 %
Avec des amis	38,5 %	48 %
Avec vos enfants	22 %	19 %
Seul(e)	17,5 %	17,5 %
Avec d'autres membres de la famille	11 %	11 %
Avec des collègues de travail	9 %	17 %
Avec des voisins	5 %	6,5 %
Avec quelqu'un d'autre	2,5 %	1,5 %

Il est probable que cette différence tient au fait que les rassemblements de novembre 2015 se soient tenus, comme on l'a déjà rappelé, en dépit de leur interdiction liée à l'état d'urgence et alors que les terroristes étaient encore recherchés. Ils auraient, en ce sens, été marqués par une crainte plus forte ([un mouvement de foule dû à une fausse alerte fut d'ailleurs observé lors de l'un de ses rassemblements à Paris, le dimanche 15 novembre](#)), qui aurait retenu les manifestants d'exposer leurs proches, tandis qu'en janvier 2015, la marche républicaine du 11 janvier avait pu apparaître, elle, comme un événement historique fortement sécurisé à vivre en famille (du fait de la présence de nombreux chefs d'État, les terroristes ayant, du reste, déjà été neutralisés à cette date, contrairement aux rassemblements de novembre).

Un croisement des réponses avec les variables socio-démographiques permettra en outre de déterminer si cette différence entre les manifestations de janvier et celles de novembre ne tient pas également à la nature des publics concernés dans les deux cas. On peut faire l'hypothèse que les manifestants de novembre 2015 aient un profil sociologique proche de celui des victimes des attentats du 13 novembre, des trentenaires sortis un vendredi soir entre amis, collègues ou voisins (plutôt qu'en famille, comme à Nice, pour le feu d'artifice du 14 juillet 2016).

• Réagir sur les réseaux sociaux : Facebook plutôt que Twitter

Un dernier mode de réaction aux attentats peut enfin être exploré grâce à notre enquête : les réactions en ligne, sur les réseaux sociaux. Si un réseau comme Twitter est aujourd'hui devenu central dans le processus de réaction sociale à un attentat, ainsi qu'en atteste le succès du slogan « Je suis Charlie », si bien que les études portant sur lui forment désormais un sous-champ en tant que tel des recherches sur les attentats et leurs répercussions sociales (Eriksson Krutrök, 2020), notre enquête vient rappeler que ce réseau social reste un canal marginal de réaction aux attentats à l'échelle de l'ensemble de la population. Dit autrement : ce canal exerce une forte influence sur le processus de réaction sociale, mais il ne touche en revanche directement qu'une petite partie de la société. Moins de 10 % de nos répondants déclarent en effet avoir un compte Twitter (9,5 %), et parmi eux, 60 % disent ne pas l'avoir utilisé en rapport avec les attentats de 2015 ou 2016. Et s'il l'a été, c'est pour retweeter un message d'hommage aux victimes émanant d'un autre utilisateur du réseau social (7,5 %), plutôt que publier un message original (5,5 %).

Les résultats sont très différents pour Facebook : plus de la moitié des répondants disent avoir un compte (55,5 %) et la majorité d'entre eux l'a utilisé en lien avec les attentats (54,5 %). Le principal geste de réaction observé sur Facebook en réaction aux attentats consiste à changer d'image de profil (pour mettre par exemple à la place un signe de solidarité, comme le logo « Peace for Paris » en novembre 2015 ou « Je suis Charlie » en janvier, ou appliquer un filtre « bleu, blanc, rouge » sur sa photo), ce qu'ont fait 30 % de nos panélistes. Vient ensuite le partage de messages d'hommage aux victimes (24,5 %) – on se souvient que c'est sur ce réseau que la lettre d'Antoine Leiris aux terroristes ayant tué sa femme, « Vous n'aurez pas ma haine », connu un succès viral, avant d'être adapté en livre –, qui prime sur la publication d'un post en son nom propre, comme sur Twitter (14 %).

*Au moment des attentats de 2015 et 2016 en France, avez-vous utilisé votre compte Facebook pour...
(plusieurs réponses possibles)*

Exprimer votre soutien en changeant votre image de profil	30 %
Partager des messages d'hommage	24,5 %
Exprimer votre opinion en écrivant un post	14 %
Relayer des informations susceptibles d'être utiles à d'autres personnes	9,5 %
Rassurer vos amis et vos proches	8 %
Bloquer / dénoncer des propos que vous trouviez choquants	5,5 %

Ces résultats confirment que Facebook constitue un espace différent mais non moins central que Twitter dans la réaction sociale aux attentats : s'y expriment, comme dans la rue, la compassion et la solidarité envers les victimes, aussi bien que s'y discutent des conflits de valeurs et y émergent des « contre-publics », en réaction notamment à la façon dont les événements sont traités dans les médias de masse, en particulier la télévision (Badouard, 2016, 2020). Là aussi, l'exploitation de nos résultats devra donc se prolonger par une exploration du lien entre usage des réseaux sociaux en situation d'attentats et rapport aux médias traditionnels.

5. Les émotions face aux attentats

En 2016, dans le cadre de l'enquête qualitative « Sensibilité au traitement télévisuel du terrorisme » (Sensi-TV-T) financée par l'appel Attentats-Recherche du CNRS, l'équipe LCP-IRISSO avait développé un axe de réflexion sur les émotions face aux attentats. Il s'agissait d'étudier la sensibilité de diverses catégories de population aux attentats terroristes de 2015 et à leur médiatisation à partir de l'administration d'un questionnaire et d'entretiens individuels et par focus group auprès de 37 personnes. Il apparaissait que la structure des niveaux d'intensité émotionnelle variait sensiblement entre, d'une part, les attentats de janvier 2015 et, d'autre part, les attentats du 13 novembre. Il y avait, diversement mais toujours, une plus grande part de nos répondants déclarant avoir éprouvé le niveau d'intensité le plus fort aussi bien pour la « peur » que la « tristesse », la « colère » et la « compassion » lors de la seconde séquence que lors de la première. Grâce au panel Elipss nous permettant de recueillir des données auprès d'un échantillon représentatif de la population, nous avons pu poursuivre cet axe de réflexion et approfondir l'étude de ces ressentis émotionnels.

Afin de réduire le risque d'incertitude de l'interprétation des données recueillies, nous avons apporté quelques modifications au protocole d'enquête du questionnaire Sensi-TV-T. D'une part, nous avons affiné la formulation des questions en spécifiant l'objet auquel se rapporte chaque émotion interrogée. D'autre part, nous avons allongé l'échelle des items de réponse en passant d'une gradation d'intensité de « pas du tout ressenti » à « ressentie très fortement » en 11 niveaux (contre 5 niveaux dans le projet Sensi-TV-T). Nous traitons ainsi les « émotions attribuées » suivantes :

- Résignation *face au terrorisme*
- Indifférence *à cet évènement*
- Haine *des terroristes*
- Colère *qu'on en soit arrivé là*
- Compassion *pour les victimes*
- Peur *de subir un attentat*
- Tristesse *pour la société*

Par ailleurs, les différences d'intensité émotionnelle déclarées dans l'enquête Sensi-TV-T renvoyant à des mécanismes d'identification différentielle aux victimes (ciblées en janvier, indifféremment visées le 13 novembre) nous avons choisi cette fois de comparer le ressenti émotionnel pour deux types d'attentats plus semblables relativement à ce critère. L'échantillon interrogé est ainsi subdivisé en deux sous-groupes équivalents, l'un étant interrogé sur les attentats du 13 novembre et l'autre sur l'attentat du 14 juillet 2016 à Nice (camion écrasant la foule sur la Promenade des Anglais).

Enfin, poursuivant notre interrogation sur la sensibilité des publics à la médiatisation des attentats, le dispositif expérimental consiste à exposer une moitié seulement de chacun des deux sous-échantillons à un reportage télévisé de l'époque des faits pour observer si ce facteur de remémoration sensible peut être associé à un différentiel d'intensité émotionnelle déclarée (doc. 1). Pour le sous-groupe interrogé sur ses émotions ressenties lors des attentats du 13 novembre, nous exposons d'abord la moitié de ces répondants à un reportage sur les habitants qui viennent se recueillir le lendemain sur les lieux des tueries et font état de leur émotion en réponse aux questions de la journaliste.



Doc. 1 : Extrait Edition spéciale, F2, 14 novembre 2015 - Source : INA*

Pour le sous-groupe interrogé sur ses émotions ressenties lors de l'attentat de Nice, nous exposons d'abord la moitié de ces répondants à un reportage sur la narration des faits mentionnant l'arrivée du camion sur la Promenade des Anglais, la violence qu'il inflige aux victimes puis l'intervention de la police qui abat le terroriste (doc. 2).



Doc. 2 : Journal télévisé de 20h, France 2, 15 juillet 2016 - Source : INA*

Entre l'exposition à un reportage et les questions sur les émotions ressenties, nous posons une question sur le degré plus ou moins élevé de suivi du traitement médiatique de l'attentat concerné à l'époque où il s'était produit. Cette question sert de tampon entre le stimulus émotionnel du reportage et les questions sur les émotions afin de ne pas susciter une intuition des répondants sur un éventuel lien entre les deux. Par ailleurs, cette question permet de distinguer les répondants qui sont les plus susceptibles d'avoir conservé une mémorisation de la présentation médiatique des faits de ceux qui ne s'y étaient pas exposés.

L'observation de la distribution des réponses permet de dégager quelques premiers enseignements et ouvre des pistes de questionnement à approfondir.

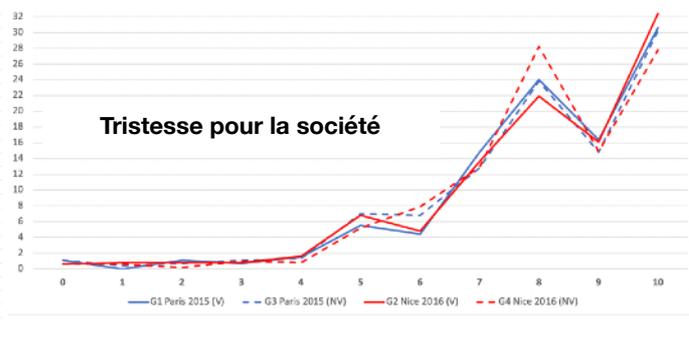
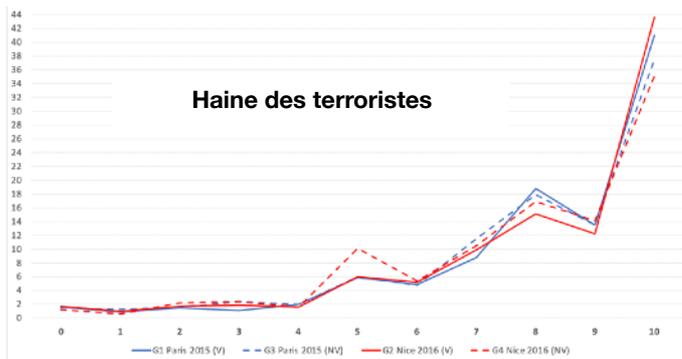
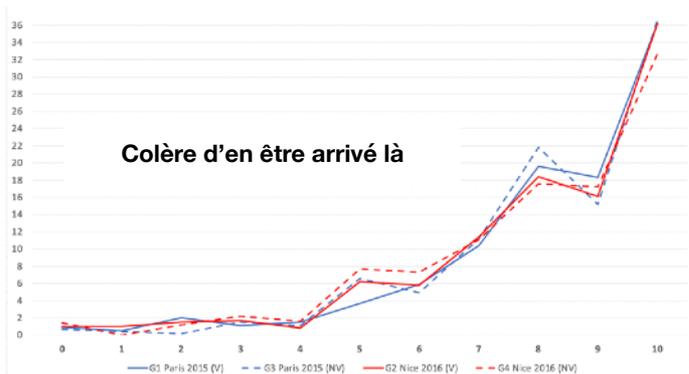
• *Les configurations d'émotions*

Un premier résultat concerne les configurations de réponse d'une émotion à l'autre. Trois configurations peuvent être distinguées : un spectre d'émotions « linéaire », un spectre d'émotions « atomisé », un spectre d'émotions « polarisé ».

La **première configuration** est caractérisée par l'univocité de l'orientation des réponses avec, à chaque fois, le pôle d'absence ou de faiblesse du ressenti très largement exclu des réponses : quel que soit le sous-groupe de répondant observé, les items de 0 – « pas du tout » – à 4 ne recueillent qu'une infime partie des répondants qui se distribuent de manière tendanciellement croissante vers le pôle de fort ressenti. Il s'agit de la « peur... », la « colère... », la « compassion... » et la « tristesse... » (docs 3-6). Cette structure linéaire présente ainsi une flagrante opposition entre le groupe de réponses 0+1 et le groupe 9+10. On peut dire que cette configuration univoque suggère que les émotions concernées tendent à marquer et orienter la société de manière structurée face aux attentats. Le groupe compassion-colère-haine-tristesse caractériserait l'état émotionnel induit par les attentats.

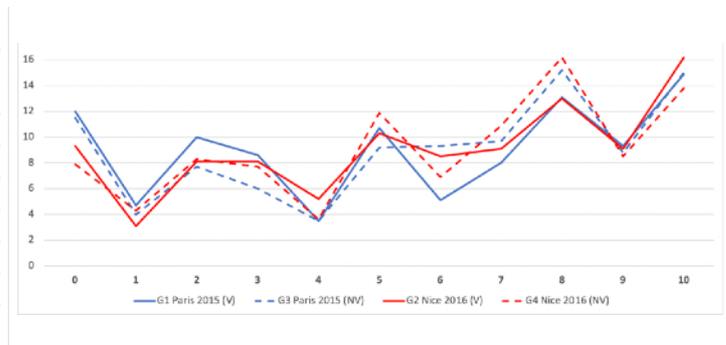
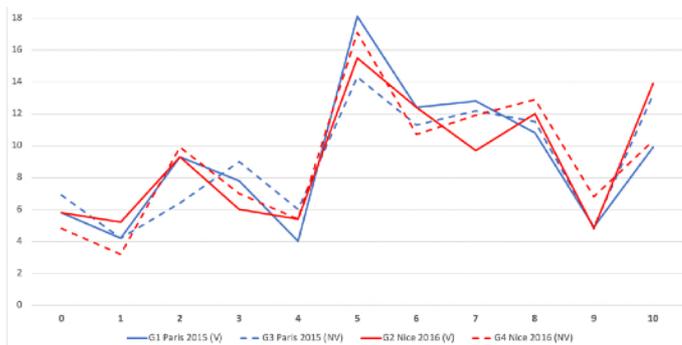
* Nous remercions l'Institut national de l'audiovisuel (INA) de nous avoir autorisés à utiliser ces archives.

Docs. 3 à 6 : « Compassion-colère-haine-tristesse » (% d'intensité sur une échelle de 0 à 10)



Une **deuxième configuration** est caractérisée, au contraire, par une dispersion des réponses tout au long du spectre d'intensité sans tendance régulière : dans aucun des sous-groupes observables un des items de réponse de 0 à 10 n'obtient moins de 3% des répondants et aucun n'obtient plus de 18% et, de part et d'autre de la réponse médiane (5), le pôle de réponse de faible ressenti (0-4) cumule un peu plus du quart ou du tiers des répondants et le pôle de fort ressenti (6-10) un peu plus de la moitié. Il s'agit de la « résignation... » et de la « peur... » (docs. 7-8). On peut dire que cette configuration de distribution atomisée suggère que les émotions concernées rendent compte d'un certain degré de confusion et de fragilité de la société.

Docs. 7-8 : « Peur-Résignation » (% d'intensité sur une échelle de 0 à 10)

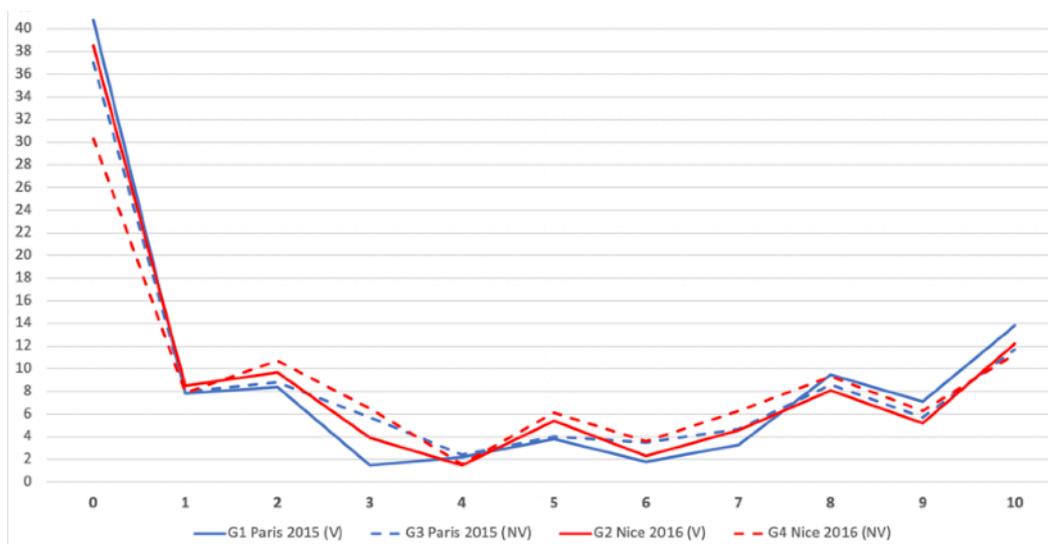


Peur de subir un attentat

Résignation face au terrorisme

Enfin, **une troisième configuration** est caractérisée par une quasi-distribution en « U asymétrique », c'est-à-dire à la fois un niveau élevé de faible ressenti (0-1) et significatif de fort ressenti (9-10) tandis que la réponse médiane (5) et les réponses modérées (2-4 et 6-8) composent un plateau bas (doc. 9-10). Cela ne concerne que l'« indifférence... ». On peut dire que cette configuration polarisée suggère que l'émotion rend compte soit d'une mise en tension de la société face aux attentats (hypothèse de la forte « indifférence » comme synonyme d'affinité relative non pas avec l'action mais avec la cause motivant les terroristes), soit de saturation face à l'horreur (hypothèse de la forte « indifférence » comme synonyme d'auto-protection par prise de distance). La proportion relativement importante de répondant déclarant un niveau élevé d'« indifférence... » nous met face à une ambivalence interprétative qu'un traitement plus approfondi des données doit lever

Docs. 9-10 : « Indifférence » (% d'intensité sur une échelle de 0 à 10)



% des répondants	Score moyen 0-2	Score moyen 3-7	Score moyen 8-10
Indifférence à cet événement	54 %	19 %	27 %

• **Un effet du traitement médiatique sur les émotions ?**

Concernant l'aspect expérimental consistant à subdiviser nos répondants en sous-groupes dont certains sont exposés à la diffusion d'un reportage télévisé sur l'un des attentats avant d'être interrogés sur les émotions ressenties, les écarts relevés entre sous-groupes s'avèrent globalement faibles. Cela nous incite à conclure que, de manière générale, l'effet de l'exposition à un stimulus médiatique supposé aviver les aspects affectifs de la relation aux attentats est minime, voire négligeable. Cependant, plus ponctuellement, certains résultats sont suffisamment prononcés pour suggérer un effet spécifique de l'exposition à un tel stimulus médiatique sur la saillance de certaines émotions. Il faut donc déceler ces possibles effets avec minutie et avancer prudemment quant aux interprétations possibles.

L'exposition au reportage sur le recueillement des habitants le lendemain des attentats du 13 novembre n'est pas corrélée à des écarts prononcés sur l'intensité déclarée des émotions ressenties. Quand on observe les différences au niveau du pôle de faible ressenti (0-1) et au niveau du pôle de fort ressenti (8-10 ou 9-10), il n'y a que trois des sept émotions étudiées pour lesquelles la différence est prononcée et dans le sens attendu par notre hypothèse (haine, compassion, tristesse) : le pôle de fort ressenti est légèrement supérieur (de +2 à +4,5 points) en cas d'exposition aux images du reportage (où l'on voit des passants se recueillir devant un des restaurants attaqués, déposer des bougies, témoignant la voix étranglée de leur peine et de leur colère).

Par contraste, l'exposition au reportage reconstituant les faits de l'attentat de Nice (parcours meurtrier du camion jusqu'à la mort du terroriste, témoins évoquant les corps projetés), est globalement corrélée à des écarts plus prononcés et dans le sens attendu par notre hypothèse. Parmi les sept émotions étudiées, seule la « peur de subir un attentat » se démarque de notre hypothèse : le pôle de faible ressenti est étrangement plus élevé pour le sous-groupe exposé au reportage (+3) et le pôle de fort ressenti n'est que faiblement supérieur (+2). Pour la « résignation face au terrorisme » et la « colère d'en être arrivé là », conformément à l'hypothèse, le pôle de fort ressenti est légèrement supérieur (de +2,5 à +3 points) en cas d'exposition. Surtout, pour les sous-groupes exposés au reportage, les écarts sont fortement supérieurs, d'une part, pour le pôle de fort ressenti pour la « haine des terroristes » (+6,5), la « compassion pour les victimes » (+6) et la « tristesse pour la société », (+6) et, d'autre part, pour le pôle de faible ressenti pour « l'indifférence à l'événement » (+9).

Compte tenu de ces éléments, on peut assumer que le lien intersubjectif avec les émotions exprimées par des pairs (micro-trottoirs dans le reportage sur le recueillement post-13 novembre), sorte d'effet miroir socio-culturel, stimule moins les émotions que l'évocation explicite de la perpétration des faits telle qu'elle (re)plonge le téléspectateur dans le contexte et le déroulement de l'attentat (reportage sur Nice). La saillance plus vive de cet effet immersif de la télévision rejoindrait ainsi la fonction d'authentification des faits que nous avons mise au jour dans l'enquête qualitative Sensi-TV-T : au moment où les individus cherchent à comprendre et s'informer sur un événement provoquant la sidération, ils ont tendance à d'abord s'orienter vers les chaînes d'information continue pour y puiser des images et discours d'authentification capable de donner un sens à des faits difficilement intelligibles. On peut en conclure qu'une forte exposition à la médiatisation des faits terroristes en tant que perpétration meurtrière tend à stimuler la saillance émotionnelle tandis que d'autres modes de traitement médiatique, s'ils contribuent à entretenir la centralité du fait terroriste dans la société, auraient comparativement un moindre effet spécifiquement émotionnel.

De manière complémentaire et pour approfondir l'analyse, on pourra s'interroger sur les éventuelles différences entre les émotions apparemment les plus sensibles à la stimulation médiatique et d'autres qui le sont peu ou pas. Le binôme « haine pour les terroristes » / « compassion pour les victimes », comme les deux facettes impliquées par la perpétration des attentats, semble constituer un groupe d'émotions très stimulées par la médiatisation. En revanche, le mécanisme émotionnel de la peur (de subir soi-même un attentat) ne semble pas relever d'une logique de stimulation médiatique, ce qui constitue un résultat important à affiner dans la perspective d'une discussion plus large sur les effets des médias dans la société s'agissant des enjeux de sécurité.

6. Remémoration et figures iconiques

• Objectifs et méthode

Afin de comprendre comment s'effectue la remémoration des attentats et mesurer le rôle des récits médiatiques dans ce travail, nous avons mis en place un module expérimental reposant sur l'iconicité de certaines figures. Pour cela, **nous avons demandé aux panélistes d'identifier, à partir d'une photo, neuf personnalités liées aux attentats de 2015 et 2016 et apparues dans les récits médiatiques.** Leur mise en visibilité se différencie selon différents critères : statut de la parole, rôle ou fonction occupée par les personnes, intensité et fréquence de leur présence, circulation de leurs discours à travers différents supports, etc. L'objectif était d'établir le degré de rémanence des divers profils de personnalités retenues (terroriste, procureur, victime, journaliste spécialisé, citoyen concerné) comme formes de trace médiatique des événements et comme point d'appui aux significations potentiellement attachées aux attentats. Il s'agissait également d'établir dans quelles mesures certaines variables peuvent expliquer les écarts dans la capacité des répondants à identifier ces figures iconiques. Modes de consommation des médias d'information, socialisation autour des contenus d'actualité (proches, familles, amis), effets générationnels : quels éléments structurels pèsent le plus sur la capacité de mémorisation ?

Pour **cinq des neuf figures iconiques sélectionnées, nous avons également cherché à comprendre**, auprès des répondants capable de reconnaître la personne (même sans se souvenir de son nom), **si la remémoration allait jusqu'à pouvoir attribuer le véritable statut ou le rôle de la personne.** Nous ne cherchions pas à placer nos répondants dans la situation où il y aurait une « bonne réponse » à trouver, comme si cela était un test de connaissance. Il s'agissait d'affiner l'analyse de la remémoration et vérifier la part de flou, d'incertitude et de confusion souvent partie prenante du travail cognitif d'identification.

• Les figures iconiques



Jawad BENDAOU (dit « le logeur de Daech »). Accusé d'être complice des attentats du 13-Novembre pour avoir fourni un hébergement aux terroristes (relaxé en première instance, condamné en appel à 4 ans d'emprisonnement), il est connu pour avoir répondu de manière ingénue comme témoin à la télévision lors de l'assaut de la police contre l'appartement conspiratif des terroristes à Saint-Denis. Ses propos ont suscité de nombreuses parodies et détournements, l'instituant malgré lui en une figure tragi-comique liée aux attentats.



Danielle MÉRIAN (dite « mamie Danielle »). Avocate retraitée, engagée pour les droits des femmes, elle est initialement un témoin de rue interrogée par BFM TV quand elle vient se recueillir sur un des lieux des attentats le lendemain du 13 novembre 2015. Son appel à la tolérance et à la solidarité envers les musulmans et à relire *Paris est une fête* d'Ernest Hemingway sont ensuite très rediffusés dans les médias et sur les réseaux sociaux numériques.



Dominique RIZET. Spécialiste police-justice, consultant pour la chaîne BFM TV, il y est systématiquement associé au suivi des actes terroristes comme des faits divers criminels.



Abdelhalimid ABAAOUD. Coordinateur et co-auteur des attentats du 13 novembre 2015, il est abattu lors de l'assaut des forces de l'ordre à Saint-Denis. Il est également une figure des recrues occidentales combattantes au sein de Daesh en Irak et en Syrie.



Françoise RUDEZKI. Victime d'un attentat en 1983, elle fonde l'association de victimes SOS Attentats en 1985 et est la marraine de l'association de victimes du 13 novembre Life for Paris. Elle est une figure historique de l'organisation collective des victimes d'attentats longtemps présente médiatiquement.



Latifa IBN ZIATEN. Musulmane pratiquante, elle indique ne porter le foulard qu'en signe de deuil après l'assassinat en mars 2012 de son fils Imad, militaire basé près de Toulouse, par le terroriste djihadiste Mohamed Merah (qui a également tué deux autres militaires et un adulte et trois enfants dans une école juive). Elle a fondé une association en mémoire de son fils pour lutter contre la radicalisation religieuse et promouvoir les valeurs républicaines. Elle reçoit pour cela une forte attention des médias et plusieurs prix.



Salah ABDESLAM. Seul terroriste des attentats du 13 novembre 2015 (et de Bruxelles en mars 2016) encore vivant. Après avoir été jugé à Belgique en février 2018 pour la fusillade contre des policiers lors de son arrestation, il est en détention et en attente de son procès français.



François MOLINS. Procureur de la République de Paris jusqu'en fin 2018, régulièrement médiatisé et notamment pour tous les dossiers terroristes à partir de 2015, il est une figure du traitement des attentats par les institutions. Ses conférences de presse étaient systématiquement diffusées en direct sur les chaînes télévisées d'information continue.



Lassana Bathily. Jeune malien de 25 ans au moment des faits, il est employé du magasin Hyper Cacher et fait partie des personnes qui s'y trouvent durant la prise d'otages conduite par Amedy Coulibaly le 9 janvier 2015. Il prend l'initiative de dissimuler plusieurs clients dans la chambre froide pour les mettre à l'abri, ce qui lui vaut la reconnaissance des médias et des autorités publiques, jusqu'à sa naturalisation (20 janvier 2015).

• Premiers résultats

Les résultats avant tris croisés et distribution selon des variables socio-démographiques sont déjà significatifs et montrent, comme nous nous y attendions, une répartition contrastée des réponses et la mise en évidence d'une typologie des figures iconiques.

	Non je ne reconnais pas du tout cette personne	Ce visage me dit quelque chose mais je n'en sais pas plus	Oui, je reconnais cette personne mais je ne me souviens pas de son nom	Oui, je reconnais cette personne et je connais son nom
Jawad Bendaoud	30 %	12,5 %	35 %	22,5 %
Danielle Mérian	70 %	16,5 %	12 %	1,5 %
Dominique Rizet	34,5 %	25 %	30 %	10,5 %
Abdelhamid Abaaoud	26,5 %	19 %	39,5 %	15 %
Françoise Rudetzki	73,5 %	16,5 %	8 %	2 %
Latifa Ibn Ziaten	29,5 %	15,5 %	41 %	14 %
Salah Abdeslam	9,5 %	7,5 %	44,5 %	38,5 %
François Molins	33 %	14 %	28 %	25 %
Lassana Bathily	51,5 %	18,5 %	21,5 %	8,5 %

Figures de terroristes

On constate sans surprise la forte iconicité des deux terroristes de notre liste, Abdelhamid Abaaoud et surtout Salah Abdeslam, qu'une majorité de répondants est capable de reconnaître (respectivement 54,5 % et 83 %). Si les panélistes sont entre 40 et 45 % à pouvoir les identifier sans se rappeler de leur nom, ils sont toutefois 38,5 % à pouvoir également donner le nom de Salah Abdeslam, soit presque trois fois plus que les répondants en capacité de se souvenir du nom d'Abdelhamid Abaaoud (15 %). Rappelons que l'image de ce dernier, présenté comme le « cerveau des attentats », n'a circulé que plusieurs jours après le 13 novembre et émergé surtout au moment de l'opération policière à Saint-Denis (18 novembre) qui visait à démanteler la cellule terroriste à l'origine des attentats. A contrario, le portrait de Salah Abdeslam, seul rescapé des assaillants du 13 Novembre et en fuite, a abondamment circulé dans les médias dès les premières heures et jusqu'à son arrestation le 18 mars 2016 à Molenbeek (Belgique), puis pendant son procès en Belgique (février 2018). La circulation contrastée dans leur durée et leur intensité de l'image des deux terroristes explique le net différentiel de la capacité de remémoration des panélistes plus de trois ans après les faits (date de l'administration du questionnaire : janvier 2019).

Cette plus grande confusion autour d'Abdelhamid Abaaoud se retrouve lorsque nous posons la question complémentaire aux 651 panélistes (54,5 %) s'étant déclarés capables de le reconnaître, même sans pouvoir se souvenir de son nom.

651 panélistes - À propos de cette personne, diriez-vous qu'elle est...



L'auteur de l'attentat contre l'école juive de Toulouse en mars 2012	36,5 %
Un des auteurs de l'attentat contre Charlie Hebdo en 2015	15 %
Un des auteurs des attentats du 13 novembre 2015	45,5 %
L'auteur de l'attentat de Nice en juillet 2016	3 %

Si 45,5 % d'entre eux identifient bel et bien Abaaoud comme l'un des auteurs des attentats du 13 Novembre, ils sont cependant plus d'un tiers (36,5 %) à le confondre avec Mohammed Merah en l'associant à l'attentat contre l'école juive de Toulouse en mars 2012. Cette confusion trouve peut-être une origine dans le choix de l'image elle-même : la pose du terroriste tout sourire – image issue d'une vidéo de propagande – rappelle une autre image de Mohammed Merah, souriant également devant la caméra. Tournée en 2010 dans le cadre d'un reportage de France 2 pour *Envoyé spécial*, cette image avait été rediffusée en 2012 au moment de l'attentat et suscité de nombreuses réactions de téléspectateurs choqués de voir un terroriste présenté sous un jour triomphant. La façon dont un terroriste apparaît au grand public par le biais d'une image constitue, quel que soit l'attentat concerné, un élément important dans l'attribution du sens de l'événement et de sa mise en débat. Les effets de récurrence des enjeux et de reproduction d'images-types (ici celle du « terroriste triomphant ») peuvent expliquer la confusion des identités repérée chez une partie des panélistes.

Figures ordinaires : héros et anti-héros liés à des « effets de buzz »

Les résultats montrent également une remémoration différenciée des deux figures ayant émergé des discours et attiré l'attention du public en raison de la viralité d'une séquence audiovisuelle, aussi brève que variée en termes de registre de discours. Accusé et moqué sur les réseaux sociaux au point de faire l'objet d'un « meme », Jawad Bendaoud (dit le « logeur de Daech ») a été reconnu par la majorité du panel (57,5 %), dont seulement moins de la moitié est en mesure de dire le nom. A contrario, une figure positive comme celle de Danielle Mérian, avocate engagée qui avait lancé un message humaniste au lendemain du 13 Novembre, n'a pas été reconnue par une forte majorité du panel (70 %). Malgré l'intérêt des médias qui l'ont invité dans leurs colonnes ou sur les plateaux TV, son visage n'a pas forcément retenu l'attention des publics, alors même que son message d'espoir a pu marquer les esprits. Cette possible dissociation entre l'identité physique et l'identité symbolique révèle le caractère fugace et sélectif d'une exposition médiatique auprès des publics. En revanche, pour les 196 panélistes (13,5 %) l'ayant reconnu, Danielle Mérian (dite « Mamie Danielle ») est, à une écrasante majorité, bel et bien associée à la figure d'une citoyenne engagée (89%).

196 panélistes - À propos de cette personne, diriez-vous qu'elle est...



La responsable d'une association de victimes de terrorisme	6 %
Une juge anti-terroriste	2,5 %
Une citoyenne engagée	89 %
Une professeure d'université spécialiste de l'Islam	2,5 %

Le visage d'une autre figure positive des attentats de janvier 2015, le « héros de l'Hyper Cacher » Lassana Bathily, ne semble pas non plus avoir marqué les panélistes malgré sa forte exposition médiatique : 51,5 % se disent incapables de le reconnaître en voyant sa photo (nous leur présentons l'image de la première interview télévisée du jeune Malien, qui a beaucoup circulé dans les jours qui ont suivi la prise d'otage de l'Hyper Cacher). De plus, sur les 554 panélistes (30 %) se déclarant en mesure de le reconnaître sans forcément pouvoir dire son nom, près d'un quart (21,5 %) l'identifie dans la question complémentaire comme l'auteur d'un attentat. Cette confusion peut s'expliquer par la ressemblance, objective pour certains répondants, entre Lassana Bathily et le terroriste Amedy Coulibaly, auteur de la prise d'otage. On doit également ne pas écarter l'hypothèse que la portrait utilisé ici peut conduire les répondants à reproduire des effets d'attribution de certains stéréotypes sociaux aux profils de criminels (« jeune à capuche », couleur de peau).

554 panélistes - À propos de cette personne, diriez-vous qu'elle est...



L'auteur d'un attentat	21,5 %
Un témoin d'un attentat	1,5 %
Un otage qui en a aidé d'autres	77 %

Figures antérieures aux attentats de 2015-2016

Sur les deux figures iconiques présentes dans les récits médiatiques avant les attentats de 2015-2016, Latifa Ibn Ziaten, mère d'une victime du terroriste Mohammed Merah en 2012, est celle que les répondants parviennent le mieux à reconnaître, obtenant même une majorité de 55 % de reconnaissance (dont 14% sont capables de dire également son nom). Présente régulièrement depuis 2012 pour porter un message humaniste dans les écoles, auprès des autorités publiques ou dans les médias, elle a réussi à devenir une figure iconique. Toutefois, même si les deux tiers des 1099 répondants l'identifient bien comme la mère d'une victime d'un attentat (62 %), plus d'un tiers pensent qu'elle est la mère d'un terroriste (37,5%).

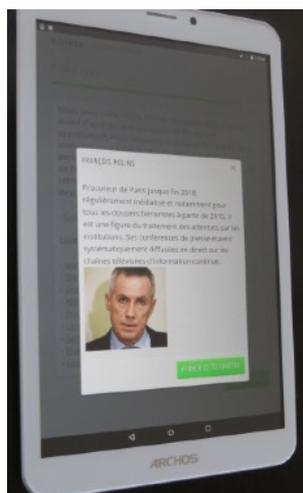
1099 panélistes - À propos de cette personne, diriez-vous qu'elle est...



La mère d'un terroriste	37,5 %
La mère d'une victime d'un attentat	62 %
Une témoin d'un attentat	0,2 %
Une victime d'un attentat	0,3 %

Françoise Rudetzki, victime d'un attentat en 1983 et co-fondatrice de l'association SOS Attentats, [qui a beaucoup œuvré depuis les années 1980 pour faire reconnaître le droit des victimes](#), est en revanche très faiblement identifiée par les publics : 73,5 % ne la reconnaissent pas du tout. Souvent invitée dans les médias lors de la vague d'attentats islamistes des années 1995-1996, elle s'est faite plus discrète depuis le milieu des années 2000 (son association est dissoute en 2008 par manque de moyens) tout en continuant son combat institutionnel. L'analyse plus poussée des résultats permettra de comprendre quel rôle tient la variable générationnelle dans la moindre iconicité de cette figure pourtant incontournable des enjeux de médiatisation autour des attentats.

Figures institutionnelles : le procureur et le journaliste



Les deux dernières personnalités iconiques incarnent la parole de deux autorités institutionnelles liées à l'enquête terroriste : l'institution médiatique avec le journaliste Dominique Rizet, consultant Police-Justice de BFMTV ; l'institution judiciaire avec le procureur de la république de Paris François Molins, dont les points presse lors des attentats de 2015-2016 étaient diffusés en direct et en longueur sur les chaînes d'information continue. Confronté à leurs portraits réciproques, le panel réagit à front renversé : 53 % identifient le procureur (dont 25 % sont capables de donner son nom, ce qui en fait la deuxième personnalité nommément identifiée par le panel après Salah Abdeslam). Sur ces 53 % de panélistes (1025 personnes), 87,5 % l'ont bien identifié comme un magistrat.

Dominique Rizet, pourtant très présent sur le plateau de BFMTV lors des éditions spéciales consacrées aux attentats – et plus généralement souvent présent pour commenter des enquêtes faits diversières – est peu ou pas du tout reconnu par près de 60 % du panel. L'analyse plus poussée permettra d'expliquer ce résultats au regard des modes de consommation des médias d'information dans notre panel.

1025 panélistes - À propos de cette personne, diriez-vous qu'elle est...



Un magistrat	87,5 %
Un journaliste spécialisé police-justice	4,5 %
Un témoin d'un attentat	0,5 %
Un député spécialisé sur le terrorisme	7,5 %



Références bibliographiques citées

- ANTICHAN Sylvain, 2020, « Les mémoriaux post-attentats et leurs publics », in GENSBURGER Sarah, TRUC Gêrôme (dir.), *Les mémoriaux du 13 novembre*, Paris, Editions EHESS, p. 63-83.
- ANTICHAN Sylvain, 2017, « Comment étudier les pratiques mémorielles liées aux attentats ? Plaidoyer pour des sciences sociales ordinaires », *Genèses*, vol. 4, n° 109, p. 139-156.
- AUBERT Aurélie, CHARAUDEAU Patrick, MEHL Dominique, 2018, « Les attentats du 13 novembre sur BFM TV. Informer en direct face au défi terroriste », *Réseaux*, vol. 1, n° 108, p. 229-254.
- BADOUARD Romain, 2020, « Sur internet : des conflits de valeurs aux contre-publics », in FAUCHER Florence, TRUC Gêrôme (dir.), *Face aux attentats*, Paris, La Vie des idées / PUF, p. 51-63.
- BADOUARD Romain, 2016, « "Je ne suis pas Charlie". Pluralité des prises de parole sur le web et les réseaux sociaux », in LEFÉBURE Pierre, SÉCAIL Claire (dir.), *Le défi Charlie. Les médias à l'épreuve des attentats*, Paris, Lemieux éditeur.
- BAZIN Maëlle, 2020, « Dans la rue : des mémoriaux éphémère pour dire le deuil », in FAUCHER Florence, TRUC Gêrôme (dir.), *Face aux attentats*, Paris, La Vie des idées / PUF, p. 23-36.
- BAZIN Maëlle, 2018, « Peuples en larmes, peuples en marches : la médiatisation des affects lors des attentats de janvier 2015 », *Mots. Les langages du politique*, vol. 3, n° 118, p. 75-94.
- BOUSSAGUET Laurie, FAUCHER Florence, 2017, « Quand l'État convoque la rue. La marche républicaine du 11 janvier 2015 », *Gouvernement et action publique*, vol. 6, n° 2, p. 37-61.
- COLLINS Randall, 2004, « Ritual of Solidarity and Security in the Wake of Terrorist Attack », *Sociological Theory*, vol. 22, n° 1, p. 53-87.
- DEMIRDJIAN Léa, 2017, *Le traitement médiatique du terrorisme : l'autonomie des journalistes à l'épreuve des critiques*, mémoire de master de sociologie, EHESS, 2017.
- ERIKSSON KRUTRÖK Moa, 2020, *Digital aftermaths of terror: reactions to terrorist attacks on twitter*, Umeå, Umeå universitet.
- FAUCHER Florence, TRUC Gêrôme (dir.), 2020, *Face aux attentats*, Paris, La Vie des idées / PUF.
- FILLIEULE Olivier, TARTAKOWSKY Danielle, 2013, *La manifestation*, Paris, Presses de Sciences Po.
- GENSBURGER Sarah, TRUC Gêrôme (dir.), 2020, *Les mémoriaux du 13 novembre*, Paris, Editions EHESS.
- GENSBURGER Sarah, 2017, *Mémoire vive. Chroniques d'un quartier, Bataclan 2015-2016*, Paris, Anamosa.
- LEFÉBURE Pierre, SÉCAIL Claire, 2020, « À la télévision : les journalistes pris en tenaille », in FAUCHER Florence, TRUC Gêrôme (dir.), *Face aux attentats*, Paris, La Vie des idées / PUF, p. 37-49.
- LEFÉBURE Pierre, SÉCAIL Claire (dir.), 2016, *Le défi Charlie. Les médias à l'épreuve des attentats*, Paris, Lemieux éditeur.
- LEFÉBURE Pierre, SÉCAIL Claire, 2016, « La critique des publics. Les courriers du médiateur de l'information de France 2 », in SÉCAIL Claire, LEFÉBURE Pierre, *Le défi Charlie. Les médias à l'épreuve des attentats*, Paris, Lemieux éditeur, p. 279-314.
- LEFÉBURE Pierre, ROCHE Emilie, SÉCAIL Claire, 2018, « Les attentats du 13 novembre en direct à la télévision : mise en récit de l'événement et de ses ramifications », *Mots. Les langages du politique*, vol. 3, n° 118, p. 37-57.
- SÉCAIL Claire, 2016, « L'Histoire en marche (républicaine). L'information continue et "l'esprit du 11 janvier" », in SÉCAIL Claire, LEFÉBURE Pierre, *Le défi Charlie. Les médias à l'épreuve des attentats*, Paris, Lemieux éditeur, p. 117-152.
- TRUC Gêrôme, 2020, « Ce que disent les messages du 13 novembre », in Sarah Gensburger et Gêrôme Truc (dir.), *Les mémoriaux du 13 novembre*, Paris, Éditions de l'EHESS, p. 127-158.
- TRUC Gêrôme, 2016, *Sidérations : une sociologie des attentats*, Paris, PUF.